

Compte rendu Conseil Municipal du Mercredi 02 mars 2022

1 - Guerre en Ukraine

Pascal Guiblin souhaite que le conseil municipal, en tant qu'élus et citoyens français, s'associe au peuple Ukrainien, République attaquée par le gouvernement Russe, qui vit une situation tragique avec des drames humains. Le conseil municipal observe une minute de silence.

La situation de crise de l'Ukraine nécessite une aide des pays Européens. Un fonds FACECO est activée. Toutes les communes peuvent y contribuer financièrement, afin de mettre en place des actions humanitaires qui viennent en aide au peuple Ukrainien.

Le maire demande au conseil s'ils veulent faire un don à ce fond. Le conseil municipal approuve cette aide. Il est proposé de donner 1€ par habitant, soit 1500€.

Ouverture d'un site de collecte sur la commune en mairie avec un élu référent (Emilie GEVA). Une communication sera faite avec comme lieu de collecte la mairie sur les horaires d'ouverture. Une liste des dons est disponible sur le site de la commune et sur ce qu'il est possible de donner. La collecte sera ensuite acheminée à Saint-Avé. Communication à mettre en place dès demain. Diffusion auprès des associations, commerçants, dans les cartables.

Proposer une réunion avec les associations et les commerçants de la commune afin d'étudier la mise en place d'un événement pour une collecte de fonds : mercredi 9 mars à 20h.

2 - Comptes administratifs et comptes de gestion 2021

Analyse des comptes administratifs et compte de gestion 2021.

Réalisations 2021 :

Fonctionnement – dépenses 1 162 890,05 € recettes 1 768 910,22 € donc Excédent de 606 020,17 €

Investissement – dépenses 2 029 998,23 € recettes 2 554 024,01 € donc excédent de 524 025,78 € (y compris emprunt de 600 000 €)

3 - Affaires scolaires 2022

Effectifs rentrée scolaire 2021 à l'école publique : 95 élèves (dont 6 extérieurs) – 33 maternelles et 56 primaires

Ecole privée : 64 élèves (dont 11 extérieurs) – 18 maternelles et 35 primaires

Dépenses de fonctionnement de l'école publique en 2021 : 74350€ dont 39451€ ATSEM

Coût d'un élève du primaire : 392,12€

Coût d'un élève maternel : 1587,60€

Proposition financière 2022

Contrat association école Sainte Thérèse : 42301€ (392,12 x 35 : 13724,20€ + 1587,6 x 18 : 28576,80€)

Fournitures scolaires (2021 = 50€) : Public : 89 x 50 : 4450€ - Privée : 53 x 50 : 2650€

Fournitures pédagogiques (2021 = 20€) : Public : 89 x 20 : 1780€ - Privée : 53 x 20 : 1060€

Subvention classe éveil (2021 = 40€) : Public : 89 x 40 : 3560€ - Privée : 53 x 40 : 2120€

Adopté à l'unanimité

4 - Subventions

Chaque année, une commission se réunit pour décider des subventions, sur la base des dossiers déposés avant le dernier jour de janvier de l'année.

Tableau de base de calcul des subventions

Adopté à l'unanimité

AS Saint Eloi : 1080€ – 2022 36 licenciés

Entente Foot Jeunes (contrat sportif LVC/Sulniac/Treffléan) : contrat arrivé à échéance, il est nécessaire de les rencontrer pour voir si un nouveau contrat est mis en place

Langroez Arc : 200€

Société Chasse Saint Hubert : 50€ + 200€ (4 piègeurs)

APE Restaurant Scolaire : 6000€ (3800€ aide à l'emploi pour le contrat anciennement partagé pour l'aide de cantine + 2200€ aide exceptionnelle de fonctionnement)

Ligue contre le cancer : 50€, AFM Téléthon : 50€, Les restos du cœur : 50€, Secours catholique épicerie sociale : 80€, Banque alimentaire : 50€, Ass familles MAS de Kerblaye : 50€, Pupilles sapeurs pompiers : 50€, Croix rouge : 50€, MFR : 30€, CF bâtiment Loire Atlantique : 30€, CFA Bâtiment : 150€, OGEC école Sainte Thérèse (classe éveil) : 53 x 40€, APE école 4 saisons (classe éveil) : 88 x 40€

Adopté à l'unanimité

5 - Marché aménagement travaux lot 1 et 2 Jardins de Brégadon

Lot 1 terrassement voirie : estimé à 41860,90€

Réponse de BVTP, Charrier et Colas

Entreprise retenue : Colas note de 96,2/100 : 41 158,22€

Lot 2 assainissement : estimé à 15396€

Réponse de Alré TP, BVTP et SPPG

Entreprise retenue : SPPG note de 98/100 pour 12.284€

Adopté à l'unanimité

6 - Mission maîtrise d'œuvre projet préau cantine scolaire

Extension prévue de 91,70m² avec préau et sanitaires avec urinoirs, lavabos, et WC dont 1 avec accès PMR. Estimation des travaux de 96.400€ HT.

La maîtrise d'œuvre est proposée par la société A2L.

Adopté à l'unanimité

7 - Pôle multifonctions : avenants

Avenant lot 1 gros œuvre : + 4030,08€

Lot 5 menuiserie : +658,40 €

Lot 9 peinture : -1203,71€

Lot 11 électricité : 7173,68€

Adopté à l'unanimité

8 - La Hutte Saint Pierre

Beaucoup de demandes actuellement pour intégrer la zone de la Hutte Saint Pierre. Il est prévu de réaliser une route entre Préfa-Ouest et le reste de la zone. Une parcelle doit être cédée par la commune à la Communauté de communes (3000m²). Ce terrain nécessitera peut-être une dépollution. Il est proposé de céder cette parcelle à titre gratuit.

Adopté à l'unanimité

9 - Esquisse Terres du bourg sud

Présentation d'une proposition d'esquisse de la zone sud du futur lotissement les Terres de bourg.

10 - Questions diverses

La préfecture a alerté à la vigilance sur la fragilité des exploitants agricoles, afin de remonter auprès de la MSA pour les aider, ou d'autres réseaux de soutiens psychologiques.

A noter, 10 et 24 avril, élections présidentielles, il sera nécessaire de se rendre disponibles pour les postes d'assesseurs et de scrutateurs, puis 12 et 19 juin élections législatives.